

AUTOMOBILE : NextMove labellisé pour la phase 5 des pôles de compétitivité

La société [NextMove](https://www.nextmove.fr) / T : 02.35.32.33.08 est labellisé pour la phase 5 des pôles de compétitivité qui s'étend sur la période 2023-2026. Cette phase comporte trois objectifs : favoriser les connexions et les collaborations entre les acteurs des écosystèmes économiques et industriels régionaux, soutenir les PME françaises en élargissant leurs marchés et leurs réseaux de contacts à travers les actions menées par les pôles au niveau européen, et accompagner les entreprises innovantes dans leur transition vers une économie plus écologique et numérique. www.nextmove.fr